

LE REPORT D'INCIDENT :

Dans l'aéronautique, civile ou militaire, commerciale ou privée, bénévole ou rémunérée, tout corps de métiers confondus : **La sécurité est l'affaire de tous.**

Vous constatez :

- quelque chose qui sort de l'ordinaire lors de votre prévol ?
- que l'avion réagit de manière anormale lorsque vous appuyez sur une commande ?
- Que les paramètres moteurs sont étranges lors d'un vol ?

VOUS LE SIGNALEZ



Vous **constatez que vous avez commis une erreur**
et vous **vous en rendez compte** ?



Un atterrissage dur, un rebond significatif, un heurt lors d'une sortie ou d'une rentrée d'avion du hangar, un freinage inhabituel, une **manceuvre** particulière (comme une vrille, par exemple) ?

VOUS LE SIGNALEZ

Ce type de retour n'a absolument aucune vocation punitive. Comme je vous l'ai expliqué lors de la dernière assemblée générale, il s'inscrit **dans le cadre de la culture juste**, où **chaque erreur doit être remontée afin de garantir votre sécurité et celle des autres.**

La sécurité dans notre association repose sur la confiance et la transparence entre nous tous !

Vous pouvez signaler les événements directement à un instructeur présent, à un membre du comité directeur, par e-mail à l'adresse cps@aeroclub-montpellier.org, sur l'application REX-FFA-NG, ou en contactant le président, le responsable pédagogique ou le responsable sécurité. Les options ne manquent pas !

Et vous pouvez même anonymiser vos retours ! Même si, vous l'avez compris, cela est très peu utile, étant donné que nous sommes dans un cadre non punitif.

Faire une erreur, ce n'est pas grave

Ne pas la signaler, c'est mettre les autres en danger

Merci à notre membre, pour son REX qui permet d'améliorer la sécurité de tous !

Merci à tous pour votre rigueur et votre engagement. Très bons vols ! En toute sécurité !

Théo TARSIGUEL